



Et à long terme ?

Certains bâtiments sont particulièrement dégradés à la suite d'interventions malheureuses, l'usure du temps ou encore la succession de nombreuses modifications.

La ZPPAUP sera là pour éviter la dégradation du patrimoine thouarsais et surtout à long terme de le rénover ou le restituer le plus fidèlement au style de l'époque de conception du bâtiment.

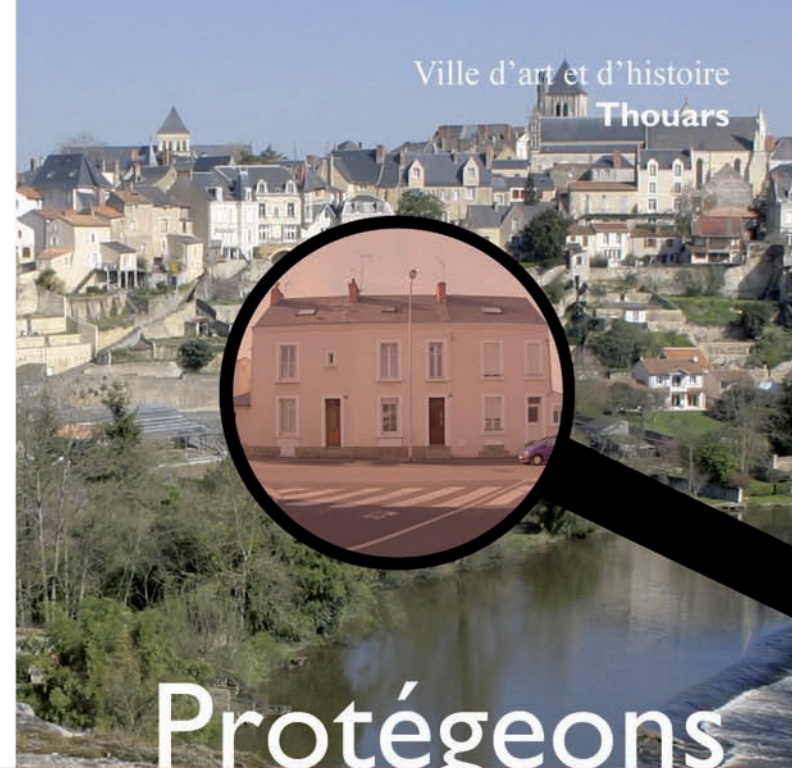
A vous de jouer!

La valorisation de notre patrimoine est devenue plus que nécessaire, c'est pourquoi il sera utile de s'appuyer sur le savoir-faire de professionnels compétents en liaison avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Si vous êtes en ZPPAUP, n'hésitez pas à venir vous renseigner sur les possibilités qui s'offrent à vous pour la restauration et d'en faire part à votre entrepreneur afin de restituer votre construction au mieux.

Protéger son patrimoine c'est le valoriser.

Ville d'art et d'histoire
Thouars



Protégeons le patrimoine thouarsais

Où s'adresser ?

Ville de Thouars
Place St-Laon
79103 Thouars

Direction de l'aménagement
urbain
tel : 05 49 68 16 18
dau@ville-thouars.fr

Service Ville d'art et
d'histoire
tel : 05 49 68 22 80
service.patrimoine@ville-
thouars.fr

Service Départemental
de l'Architecture et du
Patrimoine (SDAP)
Architecte des bâtiments
de France
11, rue Alsace Lorraine
BP 38711
79000 Niort Cedex
tel : 05 49 06 39 60

Ministère de la culture
et de la communication
<http://www.culture.gouv.fr>



MACE Imprimerie - 79100 THOUARS

enquête publique
du 17 mars au 5 avril 2008

Une ZPPAUP, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager. Elle remplacera la zone des 500 m de protection qui entoure chaque monument protégé par la loi. A Thouars, 15 édifices sont dans ce cas et induisent plusieurs périmètres se chevauchant. Désormais une seule zone est créée, permettant d'aller plus loin en prenant en considération les quartiers du nord de la ville et l'importance de l'histoire cheminote thouarsaise. Chaque bâtiment situé dans la ZPPAUP a été étudié et répertorié selon ses qualités architecturales et patrimoniales et son état de conservation. Un code couleur rend visible ces différences sur un plan.

La ville a jusque-là engagé des actions pour protéger le patrimoine public mais s'intéresse aussi au patrimoine privé, et c'est là qu'intervient la ZPPAUP.

Comment cela fonctionne ?

Une ZPPAUP instaure un règlement afin d'aider et de conseiller chacun dans ses projets de restauration. C'est un outil qui prend en compte chaque bâtiment au cas par cas et propose une analyse fine de l'édifice pour apporter la restauration la plus adaptée. Il permet d'agir dans un souci constant de préservation du patrimoine et de respect du cadre de vie thouarsais. Cette attention particulière de chacun permet de revenir sur les dégradations du passé et donne toute sa valeur patrimoniale à Thouars. Les travaux, même les plus minimes, tel qu'un changement de menuiseries, devront toujours faire l'objet d'une autorisation auprès de la mairie.

Elle sera délivrée en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France sur la base du règlement. Toutes les constructions de cette zone seront répertoriées en 3 groupes de différente qualité architecturale afin de protéger les bons bâtiments. Ce qui implique que les constructions sans intérêt particulier pourront être totalement modifiées.

Rencontres avec le commissaire enquêteur en mairie de Thouars

Lundi 17 mars
de 9h à 12h, salle des réunions

Mercredi 26 mars
de 14h à 17h, salle des mariages

Samedi 5 avril
de 9h à 12h, salle des réunions

Réunion publique en présence des architectes
Jeudi 27 mars
à 20h, centre J. Prévert

